

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

**DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE DE FORMATION**

**EBENISTERIE : CONCEPTION ET REALISATION DES ELEMENTS
MOBILES D'UN MEUBLE SIMPLE**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

| |
|--|
| CODE : 31 20 02 U 11 D1 |
| CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 301 |
| DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 27 août 2010,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

EBENISTERIE : CONCEPTION ET REALISATION DES ELEMENTS MOBILES D'UN MEUBLE SIMPLE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ des connaissances en technologie et en dessin technique ;
- ◆ de concevoir et de réaliser les éléments mobiles des meubles simples.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ Expliquer le fonctionnement et l'utilisation des différentes machines employées en ébénisterie (raboteuse, toupie, tenonneuse, mortaiseuse...) ainsi que les règles de sécurité ;
- ◆ décrire et expliquer les différents modes d'assemblages de panneaux massifs et industriels ;
- ◆ citer les caractéristiques, les avantages, les inconvénients des modes d'assemblages et d'utilisation des différentes colles à bois ;
- ◆ expliquer les différentes étapes indispensables à la réalisation d'un meuble ;
- ◆ exécuter la maintenance de premier niveau des machines, outils et accessoires ;

*sur base de consignes précisant les caractéristiques du bâti de meuble à réaliser, en utilisant l'outillage adéquat et dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,
en tenant compte des différentes étapes indispensables à la réalisation du bâti,
en utilisant différentes machines telles que raboteuse, toupie, tenonneuse, mortaiseuse,*

- ◆ choisir des bois dont les défauts éventuels n'auront pas d'incidence sur la stabilité et l'aspect final du bâti de meuble ;
- ◆ établir les épures (y compris les détails d'assemblage) et les bordereaux ;
- ◆ réaliser un bâti de meuble et en vérifier l'équerrage, les dimensions et la planéité.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Ebénisterie : conception et réalisation d'un bâti de meuble » code N° 31 20 01 U 11 D1 classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

| 1. Dénomination des cours | Classement | Code U | Nombre de périodes |
|---|-------------------|---------------|---------------------------|
| Dessin technique | CT | B | 20 |
| Technologie et connaissance des matériaux | CT | B | 16 |
| Travaux pratiques d'ébénisterie | PP | C | 60 |
| 2. Part d'autonomie | | P | 24 |
| Total des périodes | | | 120 |

4. PROGRAMME

4.1. Dessin technique

L'étudiant sera capable :

pour les éléments mobiles des meubles simples,

- ◆ de réaliser des croquis géométraux et de présentation ;
- ◆ d'établir les schémas des différents assemblages et des moulures ;
- ◆ d'établir les épures, y compris les détails d'assemblage ;
- ◆ de définir l'agencement des éléments mobiles (portes et tiroirs).

4.2. Technologie et connaissance des matériaux

L'étudiant sera capable :

- ◆ *sur base des épures*, d'établir les bordereaux relatifs à la construction des éléments mobiles de meubles simples ;
- ◆ d'expliquer les différentes étapes indispensables à la réalisation d'un tiroir simple et à recouvrement ;
- ◆ d'expliquer le fonctionnement du coulissement des tiroirs (différentes méthodes) ;
- ◆ de décrire et de choisir les différents types de quincailleries : charnières, paumelles droites et coudées, pivots, serrures...

4.3. Travaux pratiques d'ébénisterie

L'étudiant sera capable :

pour la réalisation des éléments mobiles d'un meuble simple (tiroir, porte, tablette), dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,

- ◆ de choisir les bois les mieux adaptés à la réalisation des éléments mobiles ;
- ◆ de débiter, corroyer, établir, tracer, mortaiser, tenonner, toupiller les bois ;
- ◆ de réaliser le montage et le collage en utilisant les matériaux adéquats et le matériel de serrage ;